



# SOUVIGNARGUES

# BULLETIN MUNICIPAL



## SOMMAIRE

Infos pratiques - Mot du Maire ..... 2-3

Vie de la Commune ..... 4-5

Aide Sociale ..... 6

Associations ..... 6-11

Bibliothèque ..... 12-13

Fiche info : Prélèvement à la source ..... 14-15

Agenda ..... 16

## NUMEROS UTILES

**SAUR (Assainissement collectif et eau potable) :**

04 30 62 10 01

**ENEDIS (Électricité) :**

Accueil raccordement : 0810 058 714  
Demandes liées à votre contrat : 0810 112 212  
Centre appel dépannage : 0810 333 030

**ORANGE (Téléphonie-Internet) :**

Demandes commerciales : 1014  
Dysfonctionnement internet : 3900  
Dysfonctionnement ligne téléphonique : 1013  
Assistance technique mobile : 3970

## ASSISTANTES MATERNELLES

- **Nathalie DAMATO**  
58 chemin de Combas - 06.32.24.12.57
- **Nelly GONNET**  
6 impasse des Mésanges - 06.59.18.20.29
- **Naïs BOISSIER-POMMIER**  
7 impasse de l'olivette - 06.17.31.54.70
- **Mathilde SABATIER**  
9 chemin du Thérond - 06.22.05.00.98
- **Delphine GEORGES**  
261 route d'Uzès - 04.66.93.86.23
- **Laurence LECLERC MONEGER**  
13 Grand-Rue - 06 77 79 30 18

## ETAT CIVIL

De décembre 2017 à juin 2018

### NAISSANCES

Maïly SOUTOUL - le 27 décembre

Léa MARTINELLI - le 20 mars

Mara DE MICHIEL - le 4 avril

Léo BERON MEYER - le 16 avril

Galsin VERNAZOBRES, le 25 mai

Hugo CURTIL BOSCH - le 26 mai



### DECES

Bruno LOUCHE - le 12 janvier

Raymond BOULET - le 17 février

Simone VERNAZOBRES née PIEMOUGUET - le 23 février

Georges REY - le 23 avril

### MARIAGES

Véronique SALOM & François ORTEGA - le 14 avril



Mesdames, Messieurs,

## Le mot du Maire

Comme vous pouvez le constater le printemps 2018 est très maussade et humide. De ce fait les mauvaises herbes ont tendance à envahir nos jardins, ainsi que les rues du village.

Ne pouvant plus utiliser la solution de facilité qui était le désherbage avec les produits phytosanitaires, ce dont on peut se réjouir écologiquement, la tâche de l'unique employé municipal en sera probablement alourdie.

La mairie doit s'équiper de matériel adapté.

Les élus ont conscience de la problématique et mettront tout en œuvre pour trouver la meilleure solution.

Le chantier d'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, téléphone) de la Grand' Rue se déroule normalement. Le génie civil se termine.

Le basculement électrique se fera courant juillet, celui du téléphone ne nous a pas encore été communiqué. Nous sommes conscients des désagréments occasionnés par ces travaux, mais la pollution visuelle provoquée par la multiplication des câbles sera supprimée.

L'éclairage public aux abords du foyer et sur les parkings s'achève également pour le meilleur confort de tous.

Soyez rassurés : le chantier de la montée en débit suit son cours ce qui permettra une meilleure connexion à internet, indispensable de nos jours.

L'été tant attendu approche, il est à espérer que le temps se rétablisse, afin que vous passiez tous de BONNES VACANCES.

Serge PATTUS

## MAIRIE

### Jours et Heures d'ouverture :

Lundi & Vendredi de 9h00 à 11h30

Mardi & Jeudi de 14h00 à 16h00

Mercredi de 9h00 à 11h30 et de 16h00 à 19h00

### Nous contacter :

Téléphone : 04 66 80 01 57

Email : [commune.de.souvincargues@orange.fr](mailto:commune.de.souvincargues@orange.fr)

Site internet: [www.mairie-souvincargues.fr](http://www.mairie-souvincargues.fr)

### Correspondante midi-libre :

Madame JOURDAIN-TASA au 07 81 87 26 47

ou par mail [michel.tasa@free.fr](mailto:michel.tasa@free.fr)

### Recensement militaire :

Dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire, le recensement est obligatoire pour tout citoyen. Veuillez vous présenter en Mairie, muni de votre livret de famille.

### Bibliothèque :

Ouverture au public les :

Mercredi de 10h à 11h

Vendredi de 17h à 18h30

Samedi de 11h à 12h30

Contacts : [bibliothequesouvincargues@orange.fr](mailto:bibliothequesouvincargues@orange.fr)

Tél : 04 66 93 08 71

<https://www.facebook.com/mediathequeSouvincargues/>

### Planning du foyer communal :

Depuis quelques semaines, le planning du foyer est consultable en ligne sur le site de la Commune [www.mairie-souvignargues.fr](http://www.mairie-souvignargues.fr) (Encart « Informations utiles »)

Celui-ci est accessible à tous et à toute heure, afin que vous puissiez organiser vos prochaines activités.

Pour rappel, les réservations se font au maximum 6 mois à l'avance pour les particuliers (sauf mariage).

### Hangar communal :

Les travaux ont démarré.

Le terrain a été aplani pour permettre l'implantation du hangar.



### Vente du presbytère :

Par délibération en date du 2 mai 2018, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la vente du presbytère.

Le bâtiment et la cour seront vendus au prix de 130 000 € net vendeur.



### Projet territoire :

Le Projet Territoire fixe un cap pour le développement et l'aménagement du territoire du Pays Sommierois pour les 10 ou 15 prochaines années.

Cela veut dire s'intéresser à la vie quotidienne des habitants et à leurs besoins, aux services publics mis en place, aux développements économiques et sociaux, aux déplacements, aux logements, aux ressources naturelles et patrimoniales.

Cela se passe en trois phases, dont un plan d'actions :

Phase 1 : Élaboration du diagnostic et axes de progrès

Phase 2 : Détermination des grands enjeux et de la stratégie

Phase 3 : Définition d'un plan d'actions

Un panel citoyen a été mis en place pour donner un avis et/ou contribuer aux projets. Pour la Commune, ce sont Mme MARGO et M. GONNET qui participent aux réunions.

### Chantier d'insertion :

La réfection du mur de la place du Cèdre continue. Nous pourrons bientôt pleinement profiter de cet espace.



### Autorisations d'urbanisme :

Pour rappel, la Commune est actuellement soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Toute modification extérieure d'un bâtiment existant (façade, ouvertures, toiture, clôture,...) est soumise à l'autorisation de la Commune au même titre qu'une nouvelle construction.

Afin de connaître le type de dossier et les pièces à déposer, vous pouvez contacter la Mairie ou la Communauté de Communes du Pays de Sommières - Service Urbanisme.

## ECOLE LOU FRAISSINET



Les 60 élèves des classes de CP à CM2 sont partis mi-février à Vassieux en Vercors pour découvrir les joies de la montagne.

Au programme : ski, raquettes et découverte de la faune du Vercors.



Nous étions hébergés dans le grand centre du Piroulet.

Les plus jeunes ont pu découvrir les plaisirs de la glisse en compagnie des moniteurs ESF. En 4

jours les progrès ont été spectaculaires.

Le dernier soir, les enfants ont eu droit à une boum endiablée.

Grace à l'aide de l'APE, de la CCPS, de la mairie et des parents bénévoles nous avons pu réaliser ce beau voyage mais aussi les différents événements tout au long de l'année (cross du 23 mai, fête de l'école...). L'équipe enseignante tenait à remercier chaleureusement toutes ces personnes.



## RESTAURANT SCOLAIRE

Après des années d'attente, et plusieurs semaines de travail, le nouveau restaurant scolaire a ouvert ses portes le 27 mars 2018.

L'algeco servant jusqu'à présent de cantine a été retiré le 27 avril 2018.



Cette nouvelle installation a été officiellement inaugurée par Monsieur Serge PATTUS, Maire de la Commune, le mercredi 23 mai 2018, en présence de Mme Maryse GIANNACCINI, Conseillère Départementale, de Mrs Pierre MARTINEZ et Marc LAROQUE, Président et Vice-Président au Service Scolaire de la CCPS. Mrs Julien FABRE, Directeur de l'Ecole et Stéphane SEBASTIEN, Conseiller Pédagogique représentant l'Inspecteur d'Académie étaient également présents

Les parents d'élèves ont également été conviés.



Les objectifs de la MAIA

- Améliorer la lisibilité du système d'aide et de soins
- Simplifier et optimiser le parcours de vie et de soins des personnes âgées de 60 ans et + en perte d'autonomie, et de leurs aidants
- Favoriser le maintien à domicile aussi longtemps que possible, dans les meilleures conditions.

Comment ça marche ?

Si vous, ou une personne de votre entourage, souhaitez bénéficier de ce dispositif d'aide, vous pouvez venir vous présenter à la mairie qui fera suivre votre demande à la MAIA du secteur.

Vous pouvez aussi faire votre demande par l'intermédiaire de votre médecin traitant ou de tous professionnels de santé ou d'aide à la personne qui vous accompagnent.

Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie

C'est quoi ?

C'est une méthode qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie et de leurs aidants, autour d'une démarche novatrice : **l'intégration des services d'aide et de soins.**

## LES ECHOS DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison 2017-2018 se termine.

Dans une ambiance chaleureuse et décontractée, tout au long de l'année avec notre animatrice Geneviève nous avons pratiqué diverses activités afin que chacun puisse s'exprimer et améliorer son bien-être.

Selon les semaines : assouplissement, renforcement musculaire, danse, endurance, rythme, expression corporelle, étirements et toujours un temps de relaxation en fin de rencontre.

En ce début d'année, les cours qui portaient surtout sur l'équilibre furent bien suivis et appréciés par tous.

Nous déplorons malheureusement le fait que quelques unes d'entre nous aient dû interrompre nos rencontres par suite de maladie, accident ou problèmes familiaux. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et nous les attendons à la rentrée prochaine.

Petit changement d'horaire :

Lors d'une réunion et à l'unanimité, les cours de la saison 2018-2019 se dérouleront le :  
mardi après midi de 16 h à 17 h 30.

Ces cours qui sont ouverts à tous reprendront fin septembre.

N'hésitez pas à vous renseigner :

Geneviève FORINO : 0466777806

Marie-Odile NOUVEL 0466800569

Catherine BOMPARD 0966034347

Nous vous souhaitons un bon été.

A bientôt

Les GV

Notre club compte cette année 53 adhérents, mais nous sommes sûrs qu'il va se renforcer (A noter que le club est ouvert à toute personne dès l'âge de 50 ans. ) L'AGO du 26 janvier a reconduit le Conseil d'Administration et Rémy MATHIEU a été nommé Vice-Président en remplacement de Jacques ROBERT démissionnaire.

Nos sorties sont principalement axées sur la marche, départ le plus souvent, en co-voiturage, ce qui nous a permis de faire de nombreux pique-niques lorsque nous sommes allés aux ESPELUGUES à DIONS, où nous avons découvert en plus du gouffre, non accessible ce jour-là, une carrière d'ocre, à St Quentin

la Poterie les carrières de meules et nous avons pu apprécier la diversité des paysages, au Val de Jouffe à Montmirat, au moulin de Corbières à Junas, aux carrières de Sussargues (34).

De la tour Bermonde, lors de notre visite de Sommières, guidée par l'office du tourisme, la ville nous est apparue sous un autre angle.



Mais la plus grande action que nous ayons faite cette année, pour la première fois, c'est de faire disparaître tous les déchets du bord de la D 22 et de la D 107 où le courage aurait pu nous manquer vu l'état du ruisseau d'Ezort. Mais nous sommes de vaillants retraités ! Au cours d'une de ces journées, nous avons déjeuné au restaurant « l'Instant » du village, rejoints par quelques uns de nos adhérents.

La visite de Midi Libre le 17 avril a été réellement appréciée, nous avons trouvé fabuleux le rôle des machines tenant compte de l'article, bien sûr, mais aussi du dosage de l'encre, etc. La vitesse du déroulement des énormes rouleaux de papier est impressionnante.

Une sortie à la ferme marine à Marseillan a eu lieu le 17 mai, avec un repas à base de coquillages et crustacés et une promenade en bateau sur l'étang de Thau.

Nous sommes allés aux carrières de lumières aux Baux le 24 mai, et à l'abbaye troglodyte de St Roman à Beaucaire le 31 mai, et pour clôturer la saison, c'est autour d'un méchoui que nous nous sommes régalés, le 8 Juin.

LE BUREAU



## APE

### Manifestations

#### 2017/2018 :



Les différentes ventes/ cartes d'adhérents, objets avec les dessins des enfants (boîte métallique et serviette de bain), « royaumes », et les journées de Noël, de Carnaval, du vide-grenier avec la super tombola ont permis de récolter un bénéfice de 3178 euros.

40 euros par écolier (soit 3840 €) ont pu être attribués pour l'achat de matériel Montessori pour la classe des maternelles et aider le financement de la classe de neige pour les classes de CP, CE1, CE2, CM1 & CM2 séjour à Vassieux-en-Vercors du 13 au 16 février 2018



Noël, le spectacle « La planète de nos rêves » entièrement conçu par les parents d'élèves du 16 décembre 2017 a fait « foyer » comble !



Le Carnaval, cette année placé sous le signe du cinéma avec la fête du court métrage et un repas hollywoodien, est parti du hameau de Saint Etienne d'Escattes pour un défilé musical costumé et une halte-goûter à mi-chemin.



Le Vide-grenier, malgré la météo capricieuse (vide-grenier reporté) et la commune de Sommières qui ne nous a pas autorisés à afficher, la fréquentation a été au rendez-vous.

Nous remercions les commerçants et les parents d'élèves pour leurs généreuses participations qui ont permis de faire une cinquantaine d'heureux gagnants à la tombola.



Nous vous souhaitons un bel été.

Rendez-vous en septembre pour l'AG avec l'élection du nouveau bureau et leurs nouvelles idées.

L'équipe de l'APE



Pour nous contacter : [apesouvignargues@gmail.com](mailto:apesouvignargues@gmail.com)

Et pour suivre l'actualité sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ApeSouvi>

## LE SCORPION

### SOUVIGNARGUAIS

Le scorpion a bien commencé son année 2018.

Il y a eu le traditionnel gâteau des rois qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Taureaux et fanfares étaient aux rendez vous.

Puis, quelques réunions plus tard, arrive Pâques. Mise en place du foyer, du nouveau parcours pour les taureaux, et nouveau concept pour pâques le eco'cup ce super petit verre en plastique, encore une belle fête ou novice et dj's confirmé on pu nous régaler sur des rythmes endiablés, tout ça malgré le manque de monde et de soleil.

Nous sommes en ce moment en train de peaufiner le programme de la fête d'août qui se déroulera du 10 au 15, les aubades auront lieux le week-end d'avant.

Nous vous promettons une fête haute en couleurs de la nouveauté et une ambiance de folie, c'est pourquoi nous vous y attendrons nombreuses et nombreux.

Scorpionnement

### Yoga et shiatsu



" Le cours de yoga est un moment de détente du corps et de l'esprit ainsi qu'un temps précieux pour retrouver énergie et souplesse. Marie sait transmettre et partager son savoir dans la convivialité. "

Fabienne

« Je ne connaissais pas du tout le yoga. Grace à Marie, j'en ai découvert les bienfaits. Je conseille à toutes les personnes qui comme moi ont tendance à stresser, dorment plus ou moins bien et manquent de souplesse, de le pratiquer sans retenue !!! »

Bernard

« J'y suis allée pour un cours d'essai, m'y voilà pour toute l'année et je ne peux plus m'en passer ! »

Nathalie



### Pour Tous ....



« Le yoga aide à décompresser de la journée et diminue le stress, apprend à mieux connaître son corps, prévient les maux qui peuvent surgir au quotidien ou lors d'efforts sportifs. Il permet de mieux se sentir dans son corps et dans sa tête dès les premières séances »

Hervé

Cours à la rentrée 2018/2019 : mardi 17h30 et 19h et mercredi 10 h. Séances de shiatsu sur rendez-vous.

Renseignements : Association Yoga et Shiatsu Pour Tous Marie 06 29 23 84 90

## Associations



### 30 ans que ça dure... !

La saison 2017-2018 se termine avec son lot de victoires, de défaites et de matchs nuls. De septembre à mai, nous nous sommes retrouvés 27 fois le vendredi soir pour nous adonner à notre sport favori.

Nous tenions à remercier l'équipe municipale pour son engagement et notamment pour avoir entretenu le stade et avoir mis à notre disposition les installations que nous utilisons.



Cette saison était importante pour nous car elle marquait les 30 ans de la création du club.

A cette occasion, nous avons organisé notre tournoi annuel le 26 mai.

Dès 8h45 et fidèles aux valeurs du club, 11 équipes se sont affrontées sous forme d'un mini championnat dans un esprit de convivialité et de bonne humeur. Deux associations du village ont inscrit une équipe ; le Club Taurin et l'association Ride al País. Nous les remercions de leur participation.

Le soleil arrivant en milieu de matinée, un public nombreux et connaisseur a pu assister aux matchs jusqu'à 13h puis partager un apéritif musical animé par la fanfare du village « Les BIB ». L'ASVS tient à remercier chaleureusement tous les musiciens qui ont accepté de venir jouer pour cette journée importante dans l'histoire du club et du village.



Après un repas tout aussi convivial que l'apéritif, la remise des trophées a fait suite aux derniers matchs du jour.



Durant son discours, le président de l'ASVS a tenu à remercier les anciens dirigeants et joueurs (photo ci-dessus) pour avoir monté ce club sur de solides bases.

Autre moment fort de la journée, la remise du trophée du fair-play Philippe REINA par José et Nadine REINA. José et Nadine ont lancé le club de football de Souvignargues et s'en sont occupés durant de nombreuses années. C'est l'équipe du club taurin qui a reçu ce trophée (photo ci-contre).

La soirée s'est ensuite terminée par un concert du groupe « Piqûres de rappel ».

Si vous voulez nous aider à faire que l'ASVS dure encore 30 ans, n'hésitez pas à nous rejoindre ; l'association recrute des joueurs pour la saison prochaine. Notre cellule de recrutement sera intransigeante : esprit d'équipe, bonne humeur et convivialité seront encore les maîtres mots de la saison 2018-2019... !

## LES BIB

Pour les BIB, l'année 2018 a commencé dans la bonne humeur et la générosité.

Nous avons organisé le réveillon de la Saint Sylvestre au profit de l'association les rêves de Baptiste.

Baptiste petit garçon plein de vie et d'enthousiasme malgré sa maladie, nous avait touchés lors de la fête de Souvignargues entre autres, et nous avons donc choisi ce changement d'année pour l'aider.

91 adultes et 28 enfants, sont venus partager cet élan de générosité dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle permettant de récolter 2 000 euros pour Baptiste.

Nous remercions tous les partenaires de la soirée pour leur aide et leur soutien : le traiteur L'AUBAISIE, CAMARGUE GLACONS, TITOU ET ENTRACTE, la MAIRIE et le COMITE DES FETES, et tous ceux qui nous ont fait confiance par leur présence ou leur don !

Janvier, c'est aussi le traditionnel gâteau des rois du comité que nous avons animé avec les Lady Jaja, une journée qui nous a donné envie de nous retrouver plus régulièrement avec nos amies fanfarons Nîmoises afin de monter ensemble de nouveaux morceaux.

Après des répétitions studieuses chaque fanfare de son côté, nous nous sommes retrouvés dans la joie autour d'un apéritif dînatoire pour tester ensemble nos nouveaux morceaux communs que nous avons joué lors des apéros bodegas de la fêria.

Nous étions également présents au traditionnel tournoi des vétérans le samedi 26 mai pour l'apéritif de midi.

Notre mois de juin sera rythmé par la fête de la

## Associations

musique à Montpezat le 21 juin et à Souvignargues le 23 juin avec le BIB concept de l'apéro tiré du sac.

Bel été à tous, en musique bien sûr.

Fanfaronnement

LES BIB



## LES AMIS DU PRESBYTERE

L'association « Les amis du presbytère » a été créée en vue d'acquiescer et restaurer le presbytère et ainsi assurer sa sauvegarde afin qu'il puisse rester au service de tous.

Nous envisageons de faire de ce lieu une maison intergénérationnelle et œcuménique en y organisant des activités culturelles et culturelles et ainsi favoriser le lien social.

Notre association a reçu un accueil favorable auprès de la population du village et est déjà forte de près de 50 adhésions, beaucoup de nos adhérents ayant émis le souhait que le presbytère reste un patrimoine commun.

Un développement en détail de notre projet vous sera présenté le mardi 17 juillet à 18h au foyer de Souvignargues.



**ANIMATIONS ET ATELIERS DES METIERS AUTOUR DU LIVRE**

financés par la Communauté de Communes du Pays de Sommières et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie dans le cadre du contrat Territoire Lecture 2017/ 2019.

Histoires animées pour les maternelles avec l'intervention de Jenny Bonnet. A partir d'albums, les enfants ont vécus de véritables aventures...

« Toc, toc, toc »

« Château de Radégo »

« Nocturna la nuit magique »



Animations théâtrales autour du langage et du livre (du CP au CM2).



Agathe Daumeil  
« La marchande de mots »



**LU DOTHEQUE**

Divers jeux de société en famille et entre amis ont eu lieu au mois de janvier.



**ATELIER CREATIF**

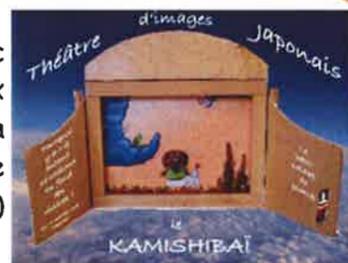
Pauline Arnaud a, une nouvelle fois, fait partager ses talents manuels à partir de vieux livres.



Maison d'édition jeunesse : réalisation collective d'un livre de coloriage.



Prochainement, 10 ateliers d'écriture « Au Pied de la Lettre » avec Jean Paul Michallet, écrivain, seront proposés aux scolaires courant du deuxième semestre ainsi que la création d'un kamishibai (conception originale d'une lecture, écriture + illustrations sous forme de planches) avec Sylvie Clain.



**BIBLIOBUS**

Janvier & mai sont les mois de sélections des documents départementaux. On vous attend ! Les bénévoles ont choisi 521 nouveaux livres qui resteront ici jusqu'en septembre - de quoi faire le stock pour vos vacances cet été !  
Des romans, des documentaires pour petits et grands, des BDs et Mangas, des livres pour voyager, rêver et s'évader !



**A LA RENCONTRE DES CONTEURS**

Gigi Bigot et la classe des maternelles le 10 avril lors du « pré-festival de Palabrages ».

Dans le cadre du festival « Palabrages » une autre rencontre pour les plus grands est prévue le 2 juillet avec le conteur Christian Pierron.

**PRIX DES INCORRUPTIBLES**

Les écoliers ont lu les 5 sélections/28 livres jeunesse selon leur niveau de la maternelle au CM2.

Ils ont rencontré du 12 au 23 mars certain(e)s illustrateurs & auteur(e)s :

- Richard Marnier pour « La lumière allumée » CP
- Davide Cali pour « Cours ! » CM1/ CM2
- Nancy Guilbert pour « Un mur si haut » CE1
- Bruno Liance pour « Nina » CE2

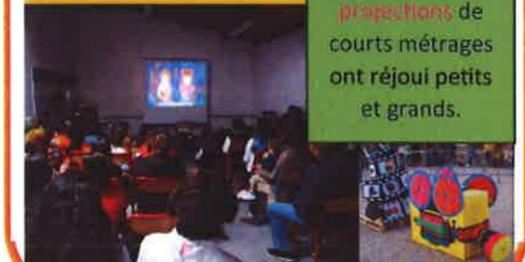
Enfin, ils ont voté à la bibliothèque le 18 mai pour leur livre préféré !!



**FETE DU COURT METRAGE**

Samedi 17 mars

Quatre séries de projections de courts métrages ont réjoui petits et grands.



**INFORMATIQUE/ ROBOTIQUE**

Les cours d'initiation à l'informatique vont bon train avec Nicolas Teste, animateur numérique du réseau de la CCPS. Deux sessions ont eu lieu dans la joie et la bonne humeur afin d'apprendre à utiliser cet outil numérique.

Pendant les vacances d'hiver un stage robotique, apprentissage de la programmation, a conquis les 10/ 13 ans.



**SEMAINE DE LA PRESSE**

Florence, professeure documentaliste, a fait découvrir aux CM1/ CM2 la presse écrite.

Cet été la bibliothèque sera fermée le 29 juin ainsi que du 1<sup>er</sup> au 31 août 2018.

Dany, Florence, Emilie, Monia, Nathalie, Amrei et Sophie vous souhaitent un très bel été ☺

**AGENDA**

Juillet

Lundi 2 juillet à 10 h, rencontre avec le conteur Christian Pierron.

Lundi 16 & mardi 17, stage de robotique pour les 6/ 10 ans avec Nicolas Teste.

Mercredi 25 & jeudi 26, stage « makey makey » pour les 10/ 14 ans avec Nicolas Teste.

Septembre

Rentrée des bénévoles.

Passage du bibliobus.

Octobre

Spectacle « Les machines de Sophie ».

Novembre

Spectacle du festival « 1,2,3 Soleil » au foyer communal.

## Le prélèvement à la source



L'arrivée du prélèvement à la source au 1er janvier 2019 modifiera les modalités de paiement de l'impôt sur le revenu. Le décalage d'un an entre la perception des revenus et l'impôt correspondant disparaît : en 2019, chacun paiera l'impôt sur ses revenus perçus en 2019. Maryvonne LE BRIGNONEN, directeur du projet « prélèvement à la source » à la direction générale des Finances publiques revient sur ce changement.

### Quels sont les principes du prélèvement à la source ?

L'impôt sera directement prélevé chaque mois sur les revenus (salaire, pensions, revenus de remplacement, etc.) perçus par l'intermédiaire d'organismes collecteurs (employeur, caisses de retraite, pôle emploi), en fonction du taux de prélèvement du foyer fiscal. Pour les bénéficiaires de revenus fonciers, de pensions alimentaires ou issus d'activités indépendantes, l'impôt sera acquitté au moyen d'acomptes mensuels par prélèvement bancaire.

### Le prélèvement à la source entre en vigueur pour le 1er janvier 2019. Comment les contribuables prendront-ils connaissance de leur taux personnalisé en 2018 ?

Pour ceux qui déclarent leurs revenus en ligne, le taux personnalisé et le montant des acomptes pour les revenus perçus sans intermédiaires (ex loyers) seront communiqués à l'issue de la déclaration en ligne. À ce moment-là, ils pourront aussi adapter leur prélèvement à la source.

Pour ceux qui déposent une déclaration de revenus « papier », le taux personnalisé et le montant des acomptes seront communiqués sur l'avis d'impôt durant l'été. Ils pourront adapter leur prélèvement à la source à compter de la mi-juillet.

### Pouvez-vous nous en dire plus sur la faculté « d'adapter le prélèvement à la source » ?

Sans démarche de la part des contribuables, l'administration fiscale transmet automatiquement le taux personnalisé du foyer aux organismes collecteurs et des acomptes sont prélevés mensuellement sur leur compte bancaire pour les revenus perçus directement.

Pour faire face à certaines situations particulières, les contribuables peuvent exercer différentes options.

Les contribuables mariés ou pacsés peuvent choisir d'individualiser leur taux de prélèvement personnalisé. En cas de différence importante de revenus au sein du couple, cette option permet à chacun de voir appliquer par son organisme collecteur un taux de prélèvement représentatif de ses revenus personnels. Cette option ne modifie pas le total des prélèvements, elle les répartit différemment.

Les salariés peuvent choisir de ne pas transmettre leur taux personnalisé à leur(s) employeur(s). Un taux non personnalisé correspondant à leur niveau de rémunération est alors appliqué. Ce taux est défini dans la grille de taux fixée par la loi de finances et est similaire à celui applicable à un célibataire sans personne à charge. Dans la très grande majorité des cas, ce taux sera supérieur au taux personnalisé et les sur-prélèvements éventuels seront remboursés l'année suivante par l'ad-

ministration fiscale. Si le choix de cette option entraîne un prélèvement moins important que celui qui aurait dû être payé avec le taux personnalisé, le contribuable devra régler chaque mois le complément directement à l'administration fiscale.

Ceux qui perçoivent des revenus sans intermédiaire peuvent choisir de payer leurs acomptes sur un rythme trimestriel et non mensuel.

### Quelles sont les conséquences pour les personnes non imposables ?

Le prélèvement à la source ne change rien pour les non imposables<sup>(1)</sup>. Ils n'auront aucun prélèvement et ce, quelle que soit la source de leurs revenus.

<sup>(1)</sup> Sauf si cette non-imposition a pour unique origine l'imputation de réductions et crédits d'impôt et que leur revenu fiscal de référence par part est supérieur ou égal à 25 000 euros.

### Le prélèvement à la source met-il fin au dépôt de la déclaration de revenus ?

Une déclaration de revenus devra toujours être déposée annuellement. Elle permettra pour chaque foyer fiscal, de déterminer son taux de prélèvement personnalisé et de faire le bilan de l'ensemble de ses revenus et de ses dépenses ouvrant droit à des réductions ou crédits d'impôt. Par exemple, la déclaration des revenus 2017 servira de base au calcul du taux personnalisé appliqué aux revenus en 2019.

### Qu'advient-il des revenus perçus 2018 ?

Le principe est le suivant :

l'impôt normalement dû au titre des revenus courants entrant dans le périmètre de la réforme perçus en 2018 sera annulé ;

les revenus exceptionnels par nature et les revenus hors du champ de la réforme resteront imposés (ex : prestation de retraite servie sous forme de capital, indemnité de rupture de contrat de travail, etc.).

### Le bénéfice des dépenses faites en 2018, ouvrant droit à des réductions et crédits d'impôt est-il conservé ?

Oui, le bénéfice des dépenses ouvrant droit à des réductions et crédits d'impôt est maintenu. Dans le cas général, l'avantage fiscal correspondant sera restitué aux contribuables par l'administration à l'été 2019. Par ailleurs, les contribuables qui ont bénéficié en 2018 d'un crédit d'impôt « service à la personne » (frais de garde des enfants de moins de 6 ans et emploi à domicile), recevront un acompte de 30 % au premier trimestre 2019 et le solde à l'été 2019.

Retrouvez plus d'informations sur les sites [www.prelevementalasource.gouv.fr](http://www.prelevementalasource.gouv.fr) et [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et au 0 811 368 368 (service 0,06 €/min+prix appel)

**AGENDA**  
**JUIN - NOVEMBRE 2018**

**SAMEDI 23 JUIN :**

FETE DE LA MUSIQUE - MAIRIE

**VENDREDI 10 AU MERCREDI 15 AOUT :**

FETE VOTIVE - COMITE DES FETES

**DIMANCHE 30 SEPTEMBRE :**

VIDE GRENIER - APE

**LUNDI 29 OCTOBRE :**

FESTIVAL 123 SOLEIL - CCPS

**DIMANCHE 11 NOVEMBRE :**

CEREMONIE AUX MONUMENTS AUX MORTS  
 DE SAINT ETIENNE D'ESCATTES ET DE SOUVI-  
 GNARGUES

**SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 NOVEMBRE :**

LES QUILLES DE JOIE

# SOUVIGNARGUES

## SAMEDI

**23 JUIN  
 — 2018**

**FÊTE DE LA  
 MUSIQUE**

# fête

**PLAN BARBAN  
 19H00**

# de la musique

**REPAS TIRE DU SAC**

**scène ouverte**

#FêteDeLaMusique



# .La solidarité.

Exposition du 1er au 30 juin 2018 à la salle multimédia de Souvignargues

Bibliothèque à Souvignargues 3 impasse Roumieux 04 66 93 08 71  
 colade à Calvisson 5 Place des Halles 04 66 22 16 35



**DU 9 JUILLET AU 2 SEPTEMBRE 2018**  
**TES LOISIRS** POUR LES 11-17 ANS  
**AVEC TES AMIS!**  
 UNE CARTE, + DE 20 ACTIVITÉS CET ÉTÉ! **30€**

CANOE  
 ESCAPE GAME  
 ROCKPÉRIENNE  
 PISCINE  
 CINÉMA  
 SOIRÉE ENQUÊTE  
 JEUX GÉANTS  
 ETC.

INSCRIPTIONS  
 DES LE 11 JUIN 2018 À :

- L'Office du Tourisme du Pays de Sommières, 1 Quai Grillet à Sommières
- Le Mairie de Calvisson

**les francas**  
 l'association de financement

**2€ CARTE**  
 POUR LES 11-17 ANS